



Comité social d'administration de la gendarmerie nationale (CSA-GN)

27 mai 2026

Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

À l'occasion du CSA-GN du 19 mars 2026, le **SNPC FO GENDARMERIE** a alerté l'administration sur les conséquences dramatiques de la hausse du prix des carburants, directement liée à la guerre au Moyen-Orient. Chaque jour, de nombreux collègues sont contraints d'effectuer de longs trajets en véhicule personnel pour rejoindre leur lieu de travail. Dans ce contexte, l'explosion du coût du carburant pèse lourdement sur leur budget et rogne leur pouvoir d'achat, déjà mis à mal par l'inflation.

Face à cette situation, la DGGN a réagi en adressant un message aux commandants de formations administratives (FA) pour les sensibiliser. La solution proposée a consisté à autoriser le télétravail jusqu'à 3 jours par semaine pour les personnels administratifs effectuant des trajets importants, et ce jusqu'au 30 juin 2026. Le **SNPC FO GENDARMERIE** salue cette initiative et remercie la DGGN ainsi que les FA qui ont su faire preuve de réactivité.

Mais cette mesure reste inéquitable et insuffisante.

En effet, ce message n'a pas été entendu partout. De nombreux collègues, oubliés par leur hiérarchie, continuent de subir de plein fouet les conséquences économiques de cette guerre, sans aucune compensation. Pour le **SNPC FO GENDARMERIE**, cette inaction est scandaleuse et inacceptable.

Par ailleurs, notre syndicat regrette vivement que sa proposition d'organisation du travail sur 4 jours pour les personnels techniques, majoritairement de catégorie C, et les ouvriers de l'État n'ait pas été retenue. Ces agents, qui assurent des missions

essentielles au bon fonctionnement de la Gendarmerie, méritent mieux que cette indifférence. Leur situation financière, déjà précaire, se dégrade encore, tandis que les solutions existent. Il n'est jamais trop tard pour agir.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** réitère donc avec force sa demande. Il est urgent de mettre en place des mesures justes, équitables et concrètes pour **tous** les personnels, sans distinction de statut et/ou de fonctions. La bienveillance ne doit pas être un privilège, mais une règle.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** dénonce le manque d'anticipation face à la vague de chaleur annoncée depuis 8 jours par Météo France et qui va perdurer jusqu'à la fin de la semaine. Aujourd'hui encore, des commandants de formations administratives (FA) restent dans l'attente de directives...

Le **SNPC FO GENDARMERIE** rappelle l'existence de la note de prévention n° 30090 GEND/DRHGN/SDAP/BSST du 30 juin 2025 relative à la prévention des risques liés à la chaleur et distribution d'eau en période estivale et de la note-express n° 21023 GEND/DRHGN/SDGP/BPC du 07 mai 2024 (classement mémorial 91.41) relative à la mise en place d'aménagements temporaires des dispositions relatives à l'organisation du temps de travail des personnels civils de la gendarmerie nationale en période de circonstances exceptionnelles.

Aussi, le **SNPC FO GENDARMERIE** vous demande, Monsieur le Président, de rappeler à l'ensemble des commandants de FA de mettre en œuvre, dès maintenant, les dispositifs existants et de faire preuve d'initiatives afin de garantir la sécurité et la qualité de vie au travail des personnels de l'Institution.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** remercie une nouvelle fois le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, d'avoir répondu favorablement à sa demande d'accès, pour les personnels civils, à deux heures de sport par semaine. Pour le **SNPC FO GENDARMERIE** cette mesure, simple et bénéfique pour le bien-être, la santé des agents et la cohésion entre statuts est une avancée significative.

Des expérimentations vont être menées au sein des RG Bretagne et Occitanie du 1er juin 2026 au 31 décembre 2026. Le **SNPC FO GENDARMERIE** souhaite que ce dispositif soit élargi à l'ensemble des FA à compter du 1er janvier 2027.

Merci pour votre écoute.

**Le SNPC FO GENDARMERIE, la garantie
d'un engagement sans faille !
Notre force, c'est vous !!!**